

PRECISION SUR L'AUDIT DES COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE 2017

Aix-en-Provence (France), le 3 mai 2018. Global EcoPower (Euronext Growth - FR0011289198 - ALGEP) précise, à la suite de la publication le 16 avril 2018 du communiqué de presse relatif aux résultats annuels 2017, que le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés, relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2017, a été émis le 30 avril 2018, avec une réserve.

Les comptes consolidés 2017 ont été audités, avec l'émission d'une réserve de la part des commissaires aux comptes de la société. Cette réserve fait suite à leurs travaux sur les estimations comptables qui les ont amenés à identifier une divergence d'appréciation relative aux droits incorporels affectés au projet de Payra-sur-l'Hers. L'analyse des contrôleurs légaux les conduit à considérer « *que la part des droits incorporels affectée au projet de Payra-sur-l'Hers, soit 3 830 milliers d'euros, aurait dû être sortie en contrepartie du produit comptabilisé pour ces mêmes droits. Si la sortie des droits incorporels que [les contrôleurs ont] estimé nécessaire avait été enregistrée, l'actif immobilisé figurant à l'actif du bilan consolidé au 31 décembre 2017 serait inférieur de 3 830 milliers d'euros et la perte de l'exercice après impôt serait accentuée de 3 601 milliers d'euros (soit une perte nette totale de -4 856 milliers d'euros).* »

Le rapport financier annuel 2017, incluant le rapport des commissaires aux comptes, est disponible depuis le 30 avril 2018 sur le site internet de Global Ecopower (www.global-ecopower.com), onglet FINANCE, section Rapports annuels.



.....
GEP
Philippe PERRET
Directeur Général Délégué
Tél. : 04 42 24 50 16
contact@global-ecopower.com

.....
ACTUS finance & communication
Vivien FERRAN
Relation presse
Tél. : 01 53 67 36 34
vferran@actus.fr

